

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Maison de jeunes à Dieppe Inc.	Numéro de permis 320031	Date d'inspection Le 15 juillet 2022	
Nom de l'établissement Centre Parascolaire Entre Amis		Numéro de téléphone (506) 855-2647	
Adresse 505 rue Champlain Dieppe NB E1A 1P2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jessica Belliveau-Doiron		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	15 juil. 2022	15 juil. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
La responsable a envoyé la preuve de conformité par courriel. Aucune visite sur place a eu lieu.			

original signé par  
Jessica Belliveau-Doiron

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 août 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Sylvie Lang

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 août 2022

\_\_\_\_\_  
Date